



Chères habitantes, chers habitants,

En cette période estivale, l'édition de nos brèves communales est l'occasion de partager avec vous les informations qui rythment la vie de notre village.

Cette année a revêtu une importance particulière, puisqu'elle s'est inscrite dans un contexte électoral. Aujourd'hui, la Commune poursuit son chemin avec la même volonté.

## Edito du Maire

Au fil de ces « Brèves », vous découvrirez les actions menées, les projets en cours, et les rendez-vous qui rythmeront les prochaines semaines.

Durant trois mois, deux enquêtes publiques relatives à la modernisation de l'aéroport se dérouleront : l'une concernant le permis de construire, l'autre portant sur son impact environnemental. Cette dernière est particulièrement importante, car elle concerne directement la qualité de l'air que nous respirons, aujourd'hui comme demain. C'est un enjeu de santé publique qui nous concerne tous, mais aussi les générations futures. Je vous invite donc à prendre le temps de vous informer et à exprimer votre avis lors de cette enquête. Chaque contribution compte.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été. Profitez de ces moments de repos pour prendre soin de vous, de vos familles, mais aussi de vos voisins, dans cet esprit de bienveillance et de convivialité, surtout en cette période de canicule.

Catherine MARTIN

**NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!**

**LES BONS GESTES À ADOPTER**



**LE MOUSTIQUE TIGRE**

**Nom scientifique :** *Aedes albopictus*

**Aspect :** noir à rayures blanches

**Taille :** plus petit qu'une pièce de 1 centime

**Lieux de vie :** près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

**Lieux de ponte :** petites quantités d'eau stagnante

**Reproduction :** 200 oeufs par femelle en moyenne

### IMPORTANT :

Dans le cadre de la surveillance du moustique tigre et à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France, en collaboration avec la mairie de Tillé, une opération de lutte de primo-infestation a été réalisée dans la commune par la société ALTOPICTUS le **mercredi 10 juin dernier**.

**LES BONS GESTES À ADOPTER**

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.



**CONSEILS AUX VOYAGEURS**

Dans les zones où le chikungunya, la dengue ou le zika circulent, il est recommandé de se protéger contre les piqûres.

- ✓ Dormir sous une moustiquaire
- ✓ Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (demander conseil à son pharmacien)
- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes

# Projet de permis de construire de l'aéroport : Participez à la consultation du public



Le projet de permis de construire de l'aéroport de Beauvais-Tillé fait actuellement l'objet d'une consultation du public. Cette procédure réglementaire permet à chacun de prendre connaissance du projet et de formuler des observations avant que les autorités compétentes ne rendent leur décision.

Les habitants de Tillé sont directement concernés. Cette consultation est l'occasion de faire connaître les réalités vécues au quotidien dans notre commune : nuisances sonores, qualité de l'air, circulation, stationnement, sécurité, survols ou, plus largement, toute incidence sur la qualité de vie.

Chaque contribution est importante. Les observations les plus utiles sont celles qui décrivent des faits concrets, réellement constatés par les habitants.

## **Calendrier de la consultation**

- Ouverture : 15 juin 2026
- Clôture : 15 septembre 2026

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier est consultable en mairie. Les observations peuvent être inscrites sur le registre, remises au commissaire enquêteur lors de ses permanences ou déposées en ligne.

Pour consulter l'ensemble du dossier, les études et les documents du projet :

<https://concertation.aeroportparisbeauvais.com/fr>

Pour déposer une observation en ligne :

<https://concertation.aeroportparisbeauvais.com/fr/consultation-du-public>

La participation de chacun permet de porter à la connaissance des autorités les réalités vécues par les habitants de Tillé. Quelques lignes décrivant une situation concrète peuvent contribuer à une meilleure prise en compte des enjeux locaux.

**Prochaine réunion publique** : Mardi 8 Septembre – 18h30 à la salle des fêtes de Tillé.

**Permanence du commissaire enquêteur à la mairie de Tillé** : Vendredi 11 septembre 2026 de 16h à 19h

---

## Stationnement lié à l'aéroport : une vigilance renforcée

La municipalité constate que plusieurs habitations de la commune sont acquises puis utilisées comme parkings destinés aux usagers de l'aéroport. Cette situation génère des nuisances pour les riverains et soulève également des enjeux de sécurité, notamment en cas d'incendie d'un véhicule à proximité des habitations.

Nous rappelons que le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** interdit les parcs de stationnement destinés aux usagers de l'aéroport lorsqu'ils ne sont pas liés aux constructions autorisées dans la zone.

En concertation avec la Préfecture, un recensement des habitations concernées est en cours afin de transmettre ces éléments aux services de l'État et à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour préserver la sécurité des habitants, le respect des règles d'urbanisme et la qualité de vie dans notre commune.



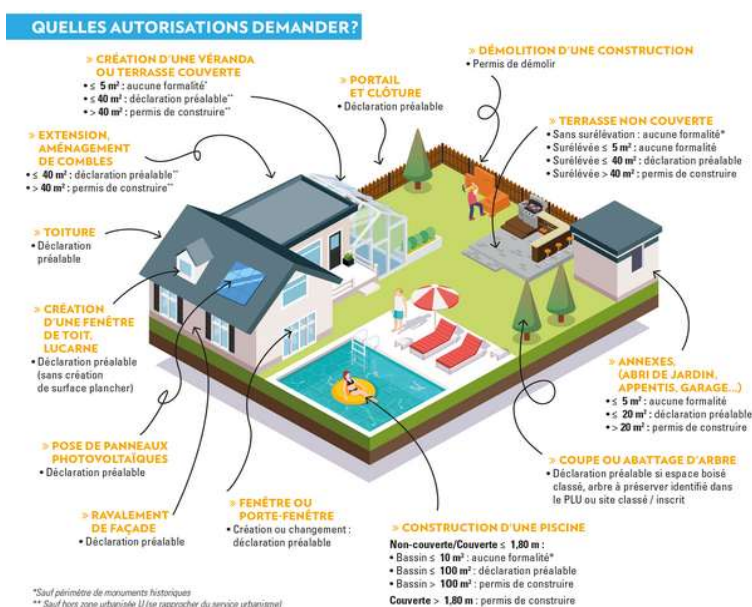
## Stationnement et circulation : quelques rappels

Afin de garantir la sécurité de tous et de faciliter les déplacements dans notre commune, nous rappelons quelques règles essentielles :

- La vitesse est limitée à **30 km/h sur l'ensemble de la commune et des hameaux**. Merci de respecter cette limitation pour la sécurité des piétons, des cyclistes et de tous les usagers.
- Les habitants, disposant de « **tickets de stationnement résident** », peuvent se garer **dans toutes les rues de la commune**, et pas uniquement dans leur rue de résidence.
- Pour les parents qui accompagnent leurs enfants à l'école ou au centre de loisirs, des places de stationnement sont disponibles **à proximité de l'école, à côté de la bibliothèque** ainsi que **devant la mairie**. Nous vous invitons à privilégier ces emplacements afin de préserver la fluidité de la circulation et d'assurer la sécurité aux abords de l'école.
- **L'allée de l'agence postale n'est pas ouverte à la circulation et au stationnement du public**. Elle est empruntable uniquement par le personnel de mairie. Par ailleurs, certains enfants font du vélo, roller. Cette mesure a été prise afin de prévenir tout risque d'accident et d'assurer la sécurité de vos enfants.

Merci à chacun pour sa vigilance et son civisme au quotidien.

## Rappel des règles d'urbanisme



## Travaux de la rue du Calvaire

À partir du mois de septembre, la commune engagera des travaux d'enfouissement des réseaux rue du Calvaire. La rue du Calvaire est la dernière du Centre bourg à bénéficier de ces travaux afin d'améliorer le paysage urbain. Les trottoirs seront également réaménagés afin d'offrir un cadre plus agréable et des déplacements facilités.

Deux réunions de concertation ont été organisées avec les riverains pour présenter le projet et recueillir leurs observations, notamment sur l'implantation des futurs lampadaires et l'aménagement des trottoirs.

La commune remercie les habitants pour leur participation et leur compréhension durant les travaux, qui contribueront durablement à l'amélioration du cadre de vie.

## Tontes et espaces verts



Nous vous rappelons que les tontes et utilisation de machines bruyantes ne doivent pas s'effectuer en dehors des horaires ci-dessous :

- Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 19 heures.
- Le samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30.

**Interdit le dimanche et jours fériés.**

**Pour la tranquillité de tous, merci de respecter ces horaires. Il est également rappelé que le non-respect de ces horaires peut être verbalisable.**

Reprise de la collecte des déchets verts :

**Tous les lundis depuis le 6 avril 2026**

Les déchets sont à sortir dès le dimanche soir.

## Guêpes et frelons asiatiques

La commune prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques et de guêpes par des professionnels agréés.

Si vous repérez un nid suspect, merci de le signaler à la mairie de Tillé qui vous délivrera un bon avec le nom du professionnel à contacter.



## Entretien des parterres

Il y a plusieurs années, des parterres ont été aménagés devant certaines maisons de la commune, avec l'accord que les propriétaires en assureraient l'entretien. Depuis, de nombreuses habitations ont changé de propriétaires et l'entretien de ces espaces est parfois difficile.

Ces parterres étant nombreux et contribuant à l'embellissement de la commune, une petite aide de votre part nous aiderait. Nous remercions ceux qui balayent et entretiennent devant chez eux.



## Dépôts sauvages : ils ne restent pas impunis

Un dépôt sauvage d'environ 1 m<sup>3</sup> de déchets a récemment été découvert sur la commune de Tillé. Grâce au travail de la Police municipale et aux informations fournies par les habitants, les auteurs ont été rapidement identifiés.

Les contrevenants, domiciliés à Bonlier, ont été verbalisés :

- **500 €** d'amende pour dépôt sauvage (montant du procès-verbal),
- **250 €/m<sup>3</sup>** pour frais d'enlèvement par nos services.

Au-delà du coût financier, ces actes mobilisent les agents communaux pour le nettoyage et dégradent notre cadre de vie.

👉 Les dépôts sauvages sont interdits et font l'objet de recherches systématiques.



## Le City-stade : l'ouverture tant attendue !

Ainsi que nous l'annoncions dans notre projet de campagne, le City-stade est installé rue des Magnolias.

Nouvel espace pour se rencontrer, jouer et partager, cet équipement permettra à l'ensemble des Tilllois, jeunes et moins jeunes, la pratique de différentes activités (*football, handball, basket-ball, volley-ball, badminton, tennis, hockey sur gazon*) et animations sportives dans un esprit de convivialité et de partage.

### Horaires d'ouverture :

→ De Mai à octobre : 8h – 21h - De novembre à avril : 8h – 19h

**Une sirène se déclenche 15 minutes avant la fermeture automatique de la porte.**



Depuis son ouverture, nous constatons que l'horaire de fermeture fixé à **21h** n'est pas toujours respecté par les enfants et les parents présents sur le site.

Cet horaire a été mis en place afin de préserver la tranquillité des riverains. Par ailleurs, le blocage de la porte entraîne le fonctionnement continu du moteur et peut provoquer des dégradations de l'installation.

Nous vous remercions de respecter cet horaire de fermeture et de contribuer au bon fonctionnement de cet équipement.

Nous vous remercions également de préserver la propreté des lieux en déposant vos déchets dans la poubelle.

## Centre de loisirs

Au sein de la structure, les enfants évoluent chaque jour dans un environnement chaleureux, bienveillant et sécurisant. L'équipe accompagne chacun à son rythme à travers des activités variées, des temps de jeux, de découverte et de partage favorisant l'éveil, l'autonomie et la vie en collectivité.



Le centre accueille les enfants de 3 à 14 ans révolus en accueil périscolaire, les mercredis ainsi que durant les vacances scolaires. Des ateliers créatifs, grands jeux, sorties et projets pédagogiques sont proposés tout au long de l'année afin de permettre aux enfants de s'épanouir dans une ambiance conviviale et familiale.

Le centre est géré par la Ligue de l'enseignement de l'Oise par convention avec la commune, afin de proposer aux familles un accueil de qualité adapté aux besoins des enfants.



### Modalités d'inscription :

Les inscriptions s'effectuent directement en ligne via le portail famille iNoé.

Les réservations fonctionnent sur un système de prépaiement au moment de l'inscription.



### Horaires d'ouverture : Mercredi : 7h30-18h30

- Vacances scolaires : 8h-18h

L'équipe reste disponible pour renseigner et accompagner les familles tout au long de l'année.

📍 10 rue du Moulin, 60000 Tillé

☎ 03 44 45 55 16

✉ [alshtille@outlook.fr](mailto:alshtille@outlook.fr)

Facebook : Accueil de loisirs Tillé

Site internet : [tille-acm.laligue60.fr](http://tille-acm.laligue60.fr)



## La « mission jeunes d'été »



La « mission jeunes d'été », opération mise en œuvre par la commune pour sensibiliser les jeunes Tillois aux actions de citoyenneté, a pris ses marques depuis le 8 juillet.

À l'heure actuelle, 7 adolescents se sont mobilisés chaque mercredi autour de cette mission. Ils ont rénové et repeint les bancs de la commune, nettoyé le potager du centre de loisirs et repeint son aire de jeux, rangé la Maison des Associations. Merci à eux !

## La Corrida de Tillé

Forte du succès enregistré lors des deux dernières éditions, la Corrida de Tillé est reconduite cette année et se tiendra **le Dimanche 13 décembre prochain**.

Comme en 2025, les participants auront le choix entre différents parcours :

- Course à pied : 10km - 5km
- Marche : 10km
- Courses des enfants



Nous remercions les différents bénévoles qui ont contribué au succès de cette manifestation et lançons dès maintenant un appel aux personnes qui seraient disponibles et intéressées pour participer à l'organisation de cette prochaine édition. Faites-vous connaître en Mairie.

## La fête de l'école

Le 19 juin dernier, a eu lieu la fête de l'école de Tillé, dans une ambiance chaleureuse et festive. Spectacles, sourires et moments de partage ont rythmé cette belle soirée.

La Municipalité remercie chaleureusement l'association **Les Bambins du SIRS** pour l'organisation de cet événement, ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à sa réussite.

## Félicitations à nos diplômés !

La Municipalité adresse ses plus sincères félicitations à tous les élèves de Tillé ayant obtenu un diplôme cette année. Leur travail, leur persévérance et leur engagement méritent d'être salués.



Nous leur souhaitons une belle réussite dans la poursuite de leurs projets, qu'ils soient scolaires, universitaires ou professionnels.

## Cérémonie du 14 juillet

Ce 14 juillet dernier, élus, habitants, sapeurs-pompiers et anciens combattants se sont réunis pour célébrer la fête nationale.

Ce moment de recueillement et de mémoire a permis de rendre hommage à celles et ceux qui ont servi la France, avant de partager le traditionnel verre de l'amitié dans la cour de la Mairie. En raison des conditions difficiles liées à la canicule, nous avons décidé d'annuler le repas citoyen, avec 86 personnes inscrites.



Merci à toutes les personnes présentes pour leur participation à cette belle matinée républicaine.

## Subvention équipement vélo

**Le vélo en 2026 ? Grâce à l'Agglo c'est facile !**



**AGGLO DU BEAUVAISIS**  
NOTRE TERRE

DEMANDEZ VOTRE AIDE À L'ACHAT DU 4 MAI AU 11 DÉC. 2026\*

Infos, formulaire et règlement sur [beauvaisis.fr](https://beauvaisis.fr)

\* Pour plus d'informations sur les conditions de la subvention, consultez le règlement sur le site de l'Agglo du Beauvaisis.

### Pour l'achat d'équipement(s)

Une aide pouvant aller jusqu'à 50 € TTC pour l'achat d'équipements tels que : casque, antivol, avertisseur sonore, éclairages (vélo et cycliste), écarteur de danger, rétroviseur, gants, porte-bébé ou encore gilet réfléchissant.

### Pour l'achat d'un vélo

- Vélos d'occasion ou en conversion (classiques, VAE, cargo, pliables) :
  - 50 % du prix d'achat, dans la limite de 100 € TTC
- Vélos neufs (classiques, VAE, cargo, pliables) :
  - 30 % du prix d'achat, dans la limite de 100 € TTC
- Vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite :
  - 30 % du prix d'achat, dans la limite de 300 € TTC

### A noter

- Le cumul des aides est possible, sous réserve de ne pas avoir bénéficié d'une subvention lors de la campagne 2025,
- Un seul dossier peut être déposé par foyer fiscal.

Pour plus d'infos : <https://subventions-velos.beauvaisis.fr/demande-subvention/6abdaf6-4bea-4f1e-97d2-60d8349f6c6b/accepter-conditions>

# Le Plan d'Eau du Canada accessible à tous :

La navette est de retour depuis le 4 juillet

La **navette estivale à la demande** reprend du service pour permettre aux habitants des **53 communes de l'Agglomération du Beauvaisis** de rejoindre le **Plan d'Eau du Canada**.

- Quand ? **tous les jours**, y compris les jours fériés, avec 2 **allers-retours par jour**.
- Un **tarif unique de 1 € par jour**.

## Informations pratiques et réservations

- Retrouvez toutes les informations : Rendez-vous sur <https://www.oise-mobilite.fr/du-4-juillet-au-31-aout-laissez-vous-transporter-vers-le-plan-deau-du-canada>
- Réservation : Contactez le 0970 150 150 ou par e-mail à [reservation-tad@oise-mobilite.fr](mailto:reservation-tad@oise-mobilite.fr)



## Expression du groupe municipal « Luc DEMONCHY pour vous et avec vous »

Nous alertons sur l'avenir de **nos commerces de proximité**. L'ouverture d'une nouvelle enseigne dans la zone commerciale a suscité des interrogations. Notre démarche n'a jamais été de nous y opposer, mais de défendre notre café et notre boulangerie, essentiels à la vie du village.

Nous avons demandé quelles mesures étaient prévues pour les accompagner, améliorer leur visibilité par une signalisation adaptée et faciliter le stationnement.

Lors du conseil municipal du 7 juillet 2026, nous avons appris que des réflexions étaient engagées sur le stationnement aux abords des commerces. C'est une première étape positive.

Malgré ces préoccupations exprimées, **la commission « Commerce » ne s'est toujours pas réunie**. Nous nous interrogeons : **pourquoi ?**

Quatre mois après l'installation du nouveau conseil municipal, il est désormais souhaitable que la commission « Commerce » se réunisse afin de proposer des actions concrètes pour nos commerces de proximité.

FB: Luc Demonchy-Groupe Municipal

## Agenda



- **Fermeture Mairie pour congés** : du lundi 10 au vendredi 21 août inclus  
(Mise en place d'une permanence téléphonique aux heures de secrétariat pour les urgences)
- **Rentrée des classes** : Mardi 1<sup>er</sup> septembre
- **Prochain marché** : Vendredi 11 septembre 15h30 - 19h00
- **Permanence Commissaire Enquêteur** : Vendredi 11 septembre 2026 de 16h00 à 19h00
- **Brocante organisée par Tillé en Fêtes** : Dimanche 13 septembre
- **Permanences des élus** : Catherine Martin - Samedi 5 septembre de 10h00 à 12h00
- **Balayage des voiries** : Mercredi 30 septembre de 6h à 12h
- **Barbecue des aînés** : Date à confirmer

